

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

CADRE DE COMPAGNIE DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL - SNU

DIRECTION OU SERVICE : Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)
Service de la jeunesse, de l'engagement et du sport

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Date souhaitable de prise de fonction : 15 décembre 2021

- 3 jours de formation
- 2 jours optionnels de formation "Premier secours en santé mentale"
- 2 jours de préparation du centre
- Séjour de cohésion : 13 jours

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Direction ou service : SERVICE DEPARTEMENTAL A LA JEUNESSE, A L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (SDJES) DE PARIS
Adresse : 6/8 RUE EUGENE OUDINE - CS 81360 75634 PARIS CEDEX 13

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : CADRE DE COMPAGNIE D'APPELES DU SNU

NOMBRE DE PERSONNES A ENCADRER (à titre indicatif) : 5 tuteurs de maisonnées comptant chacune 14 jeunes

Conditions particulières d'exercice : Astreinte de nuit et logement sur site, Uniforme SNU obligatoire lors du séjour, Temps de repos conformément au titre du contrat d'engagement éducatif (Hébergement et pension complète fournie)

DESCRIPTION DU CONTEXTE :

Le **Service national universel** (SNU) vise à faire vivre les valeurs de la République, favoriser l'engagement des jeunes, renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement et les accompagner vers l'insertion sociale et professionnelle. Il concerne de jeunes volontaires âgés entre 15 et 17 ans.

Le SNU se décline en 4 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- Une phase préalable d'information et de préparation, qui permet d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d'enseignement, elle se traduit également par l'organisation d'une journée d'information en classe de 3^e (phase 0) ;
- Un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la vie en collectivité, la responsabilité et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour réalisé en hébergement collectif dans l'année qui suit la classe de 3^e, est aussi l'occasion de bilans individuels (phase 1) ;
- Une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettent d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel (phase 2) ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants (phase 3).

Les phases 1 et 2 constituent le socle du dispositif et sont obligatoires dans le cadre du SNU. La 4^e phase est facultative et constitue un souhait du volontaire de prolonger son engagement.

Après une phase de préfiguration qui a concerné 13 départements et 2000 jeunes volontaires en 2019 et l'annulation des séjours de cohésion prévus dans l'ensemble des départements français en juin 2020 en raison de la crise sanitaire, le déploiement du SNU a pu se concrétiser en 2021 avec l'engagement de 14 653 volontaires, encadrés par 3000 encadrants.

L'édition 2022 du SNU a pour ambition de constituer une cohorte de 50 000 jeunes volontaires au niveau national. Le département

de Paris accueillera près de 960 jeunes au cours des séjours de cohésion de 2022.

Afin d'accueillir ces volontaires, les départements organiseront 3 sessions de cohésion sur le premier semestre 2022. Ces trois séjours se dérouleront :

- Du 13 au 25 février 2022
- Du 12 au 24 juin 2022
- Du 3 au 15 juillet 2022

Les modalités de mise en œuvre du SNU sont guidées par l'impératif absolu de sécurité. Une attention particulière devra notamment être portée au respect de l'intégrité physique, psychologique et morale des jeunes mineurs, tout particulièrement à l'occasion du séjour de cohésion.

Au titre de ses compétences relatives à l'action éducative, l'IA-DASEN dirige les travaux de déploiement du SNU. Le Préfet est responsable du dispositif dans le département et s'appuie sur un **chef de projet** qui pilote **la réalisation du projet départemental** et qui est le premier interlocuteur et donneur d'ordres du chef de centre. Le chef de projet départemental s'appuie sur un comité de coordination départementale, chargé de la mobilisation et de la coordination des services de l'État.

Dans chaque département, **un ou plusieurs centres d'hébergement** abritent le ou **les séjours de cohésion**. Chaque centre est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique, associative ou professionnelle concourant à la mise en œuvre du SNU.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE (à titre indicatif) : 25 cadres et 150 volontaires

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)

Les cadres de compagnie bénéficient d'une expérience avérée dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse, soit dans les mouvements d'éducation populaire, soit dans l'Éducation nationale, soit dans les armées. Le cadre de compagnie fédère l'action des tuteurs et du premier niveau d'encadrement. Ils sont rattachés au directeur adjoint encadrement. Pour chaque compagnie et parmi les cadres de compagnie sont désignés un chef et un adjoint. Le chef de compagnie, désigné par le chef de centre parmi les cadres de compagnie, fédère l'action des tuteurs et des cadres du niveau intermédiaire. Lui et son équipe atteignent une connaissance fine de chacun des appelés de leur compagnie. Les responsabilités des cadres des compagnies s'exercent dans quatre domaines principaux.

1. Encadrer un groupe de 5 maisonnées

- Faire respecter le règlement intérieur
- Appuyer les tuteurs des maisonnées dans leur rôle éducatif
- Participer à l'encadrement des activités
- Assurer le dialogue avec l'équipe de direction
- Identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou des tensions
- Organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit

2. Faire vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté

- Aider les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne
- Participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté

3. Développer le sens du service et de la solidarité

- Aider les jeunes volontaires à identifier et à construire leur projet, à développer le goût pour l'engagement, à rejoindre une association
- S'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins particuliers

4. Intervenir ponctuellement dans les modules collectifs de formation

- En fonction de leurs compétences (expérience ou formation), le chef de compagnie et tous les cadres du niveau intermédiaire participent ponctuellement à la formation des appelés

Dans chaque compagnie, un des cadres, désigné en fonction de ses qualifications et/ou de son expérience, appuie l'action des tuteurs dont la maisonnée accueille un appelé en situation de handicap.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> D'autres ministères | <input checked="" type="checkbox"/> Les collectivités territoriales | <input checked="" type="checkbox"/> Les associations |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les autres directions départementales | | <input checked="" type="checkbox"/> Les familles des jeunes |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES :

- Psychologie et sociologie de l'adolescent
- Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Prévention et repérage des situations à risques psycho-sociaux
- Gestion des crises
- Dispositifs sociaux, éducatifs ou médicaux pour la prise en compte de situations particulières
- Formation BAFA / BAFD ou équivalente dans les armées ou le scoutisme

COMPÉTENCES :

- Sens des relations humaines
- Capacité au leadership et maîtrise de soi
- Sens de l'initiative et réactivité
- Rigueur dans le comportement
- Expérience reconnue dans l'encadrement de la jeunesse soit dans les armées, l'éducation nationale ou les associations de jeunesse
- Pour certains cadres de compagnie : expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers.

Rémunération : Contrat d'engagement éducatif (temps de préparation, journées de formation, séjour) Poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités...
Type de contrat adaptable en fonction du statut.

Déplacements à prévoir - Permis B obligatoire

VOS CONTACTS RH (NOM, PRENOM, FONCTION, TELEPHONE, ADRESSE ELECTRONIQUE)

Line CATALAN, référente dispositifs en faveur de l'engagement, line.catalan@ac-paris.fr
Laura MOLLA-ABBASSI, référente dispositifs en faveur de l'engagement, Laura.Molla-Abbassi@ac-paris.fr